Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire

Déclaration d'éclosion via Forms : pas à pas

RI et RPA des catégories 1, 2, 3 et 4 (avec ou sans unité de soins)

Présenté par :
Date : 20 octobre 2026

Santé Québec

Table des matières

PARTICULARITÉS DU FORMULAIRE 3

DÉCLARATION DES RPA AVEC UNITÉ DE SOINS (CATÉGORIE 4) ET RESSOURCES INTERMÉDIAIRES (RI) 3

DÉCLARER UNE NOUVELLE ÉCLOSION 3

Motif de déclaration 3

Identification de la ressource 4

Identification des symptômes 7

Identification des premiers cas 8

Hospitalisations et décès 11

Modification du statut d'un résident 11

Identification des employés symptomatiques 12

Mesures PCI 12

Enjeux 12

Fin de déclaration 13

DÉCLARER QUOTIDIENNEMENT 14

Motif de déclaration 14

Suivi quotidien d'une éclosion de COVID-19 15

Suivi quotidien d'une éclosion de Gastroentérite 16

Suivi quotidien d'une éclosion de Virus respiratoire 17

DÉCLARER UNE FIN D'ÉCLOSION 18

Motif de déclaration 18

Fin d'éclosion 19

DÉCLARATION D'UNE RPA SANS UNITÉ DE SOINS (CATÉGORIES 1, 2 ET 320

DÉCLARER UNE NOUVELLE ÉCLOSION 20

Motif de déclaration 20

Identification de la ressource ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Déclaration d'une nouvelle éclosion ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Fin de déclaration ..... **Erreur ! Signet non défini.**

DÉCLARER UNE FIN D'ÉCLOSION ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Date : 20 octobre 2026

Direction générale adjointe aux programmes de santé physique générale et spécialisée

Motif de déclaration..... **Erreur ! Signet non défini.**
Fin d'éclosion ..... **Erreur ! Signet non défini.**

PARTICULARITÉS DU FORMULAIRE

1. Le formulaire est dynamique, c'est-à-dire qu'il s'ajuste à vos réponses. En d'autres mots, il se peut que d'une éclosion à l'autre, vous n'ayez pas les mêmes questions à répondre.
2. Lorsque vous remplirez le formulaire, les questions seront numérotées, mais comme le questionnaire est dynamique, d'une déclaration à l'autre, les numéros ne correspondront pas toujours aux mêmes questions. C'est pourquoi, dans ce pas-à-pas, il n'y a pas de numéro correspondant aux questions dans nos exemples.
3. Toutes les questions se terminant par « * » doivent obligatoirement être répondues. Le formulaire vous empêchera d'aller à la section suivante si les questions obligatoires restent incomplètes.
4. En tout temps, vous pouvez appuyer sur « Précédent » et modifier les réponses aux questions précédentes. Cependant, une fois le formulaire envoyé, vous ne pourrez pas modifier vos réponses.

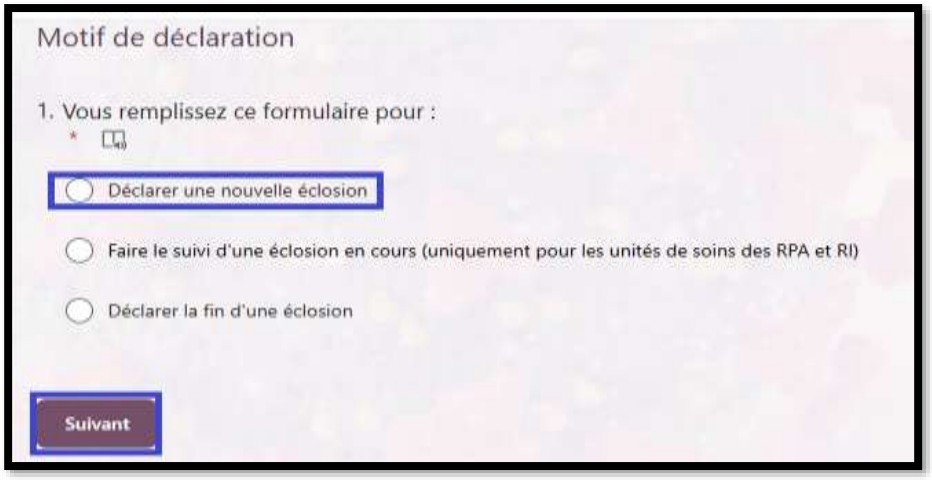
DÉCLARATION DES RPA AVEC UNITÉ DE SOINS (CATÉGORIE 4) ET RESSOURCES INTERMÉDIAIRES (RI)

DÉCLARER UNE NOUVELLE ÉCLOSION

Motif de déclaration

1. Pour ouvrir le formulaire, cliquez ici ou en scannez code QR suivant :

2. À la première question du formulaire, vous devez cocher « Déclarer une nouvelle éclosion » et appuyer sur « Suivant » :



Identification de la ressource

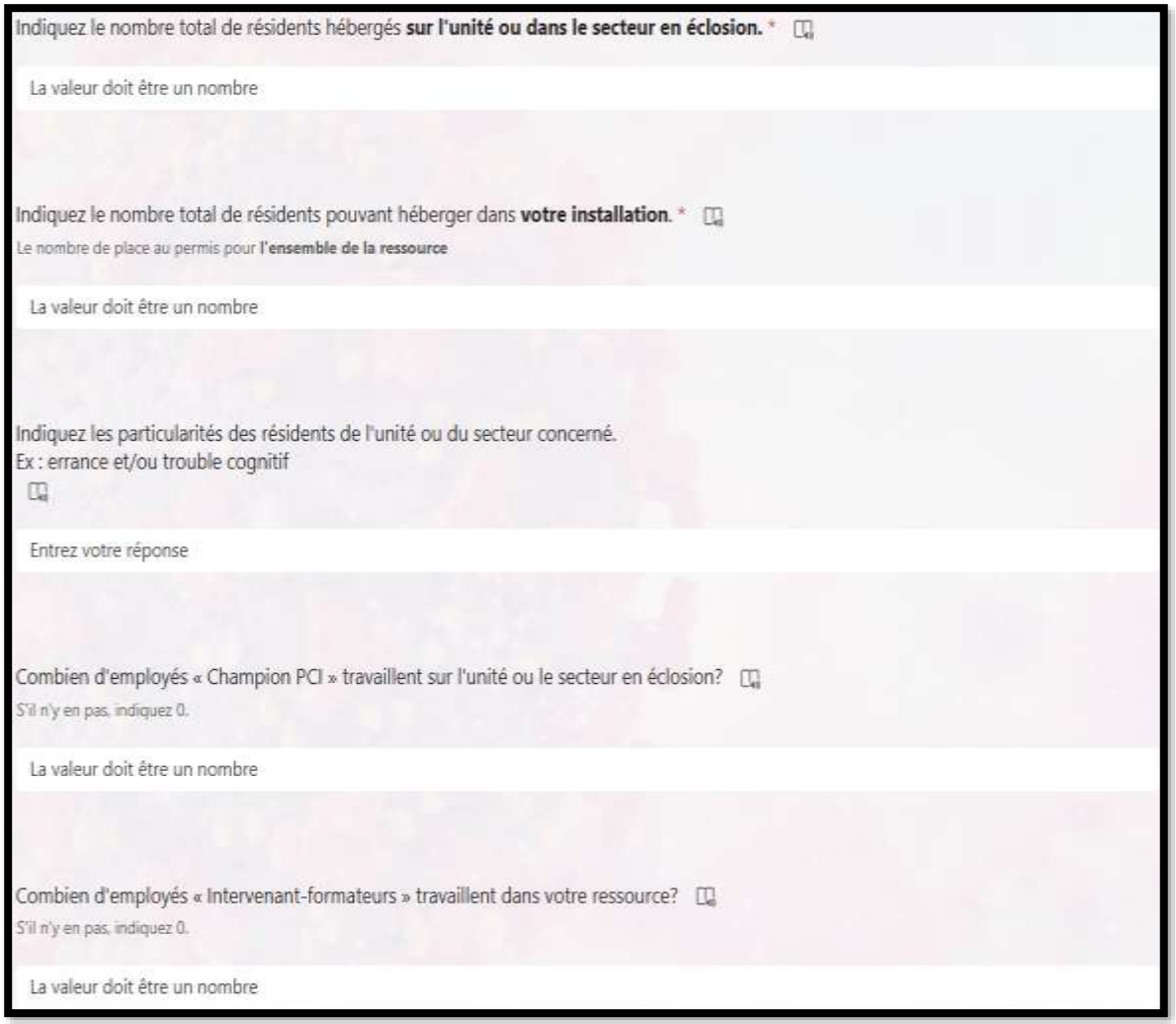
1. Sélectionnez votre ressource intermédiaire (RI) ou résidence privée pour aînés (RPA) dans lequel se trouve votre unité : (Bien vouloir se référer à la trousse d'outils de gestion d'éclosion pour une liste complète et exhaustive)


Votre unité en éclosion se situe dans quel RI-RPA? *
RPA-Côte Saint-Paul
RPA Phimo
RPA Logement communautaire chinois
RPA Ambiance Île-des-Sœurs (IDS)
RPA Manoir Plaza
RPA habitat Fullum
RPA Mont Carmel
RPA Ville-Marie
RPA Résidence Le Plateau
RPA-Chantal Valcourt
RPA J.A. de Sève
RI-Maison d'Émilie
RPA Le Mile End

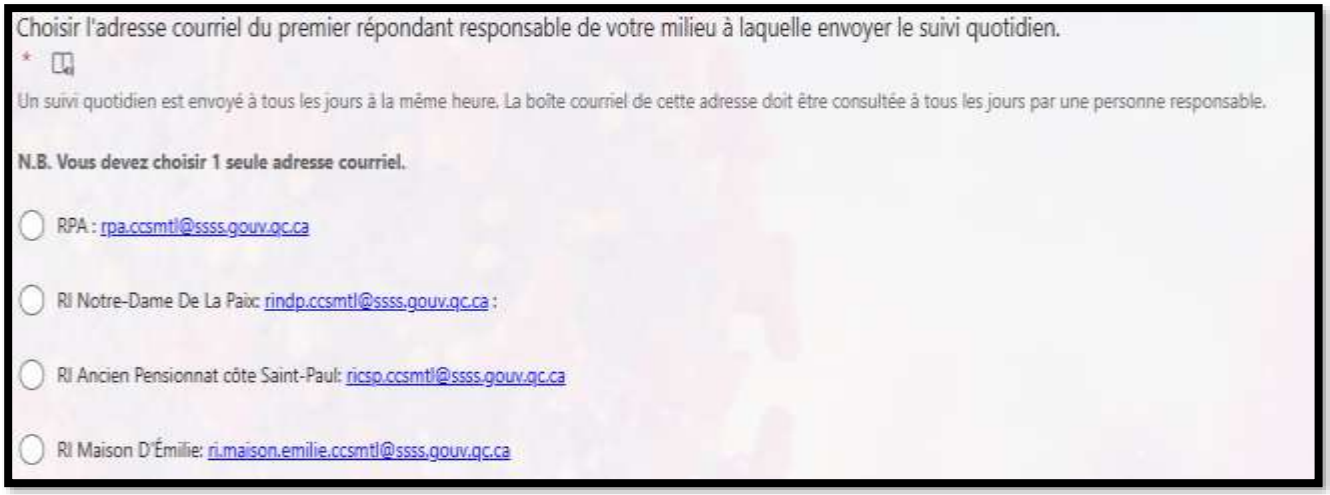
2. Précisez quelle est l'unité en éclosion.

3. Sélectionnez si l'unité en éclosion est une unité de soins ou si une partie de l'unité en éclosion est considérée comme une unité de soins.

4. Répondez aux questions suivantes dans le but de donner des précisions sur l'état de votre situation d'éclosion en cours et votre unité :



5. Choisir l'adresse courriel du premier répondant responsable de votre milieu à laquelle envoyer le suivi quotidien. Cette adresse doit être liée à une boîte courriel qui est consultée quotidiennement par une personne responsable :



Identification des symptômes

1. Pour chaque symptôme énuméré, vous devez sélectionner s'ils sont présents ou non chez la majorité des résidents infectés :

- Fièvre;
- Toux;
- Douleurs musculaires et/ou articulaires;
- Grande fatigue et/ou somnolence;
- Mal de gorge;
- Lésions linéaires blanchâtres et éruption allergique;
- Essoufflement et/ou difficultés respiratoires;
- Changement de comportement;
- Nausées et/ou perte d'appétit;
- Vomissements;
- Diarrhées;
- Démangeaison généralisée

ATTENTION :

Il est important de cocher « Non » si le ou les symptômes ne sont pas présents chez les résidents symptomatiques.

2. S'il y a d'autres symptômes présents chez les résidents symptomatiques qui ne sont pas énumérés, vous pouvez les indiquer à cette question :

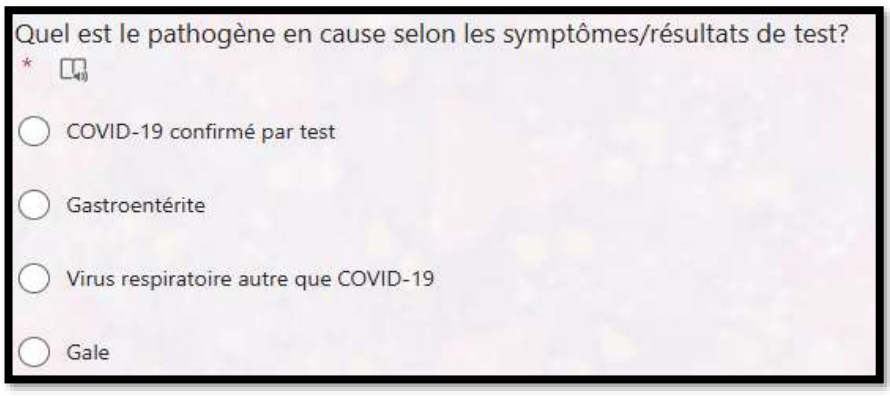


S'il y a des changements de symptômes présents chez les résidents symptomatiques au cours de l'éclosion, vous aurez une place pour l'indiquer lors de vos déclarations quotidiennes de suivi d'éclosion.

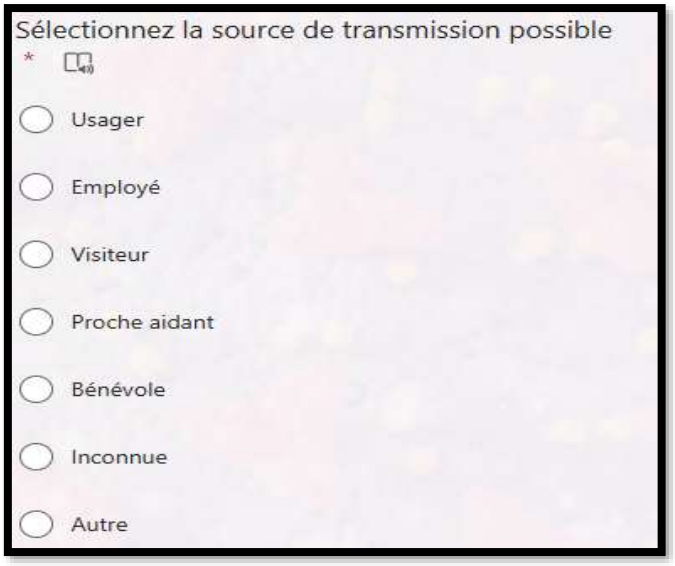
Identification des premiers cas

Pour vous aider à faire le suivi de tous les résidents symptomatiques devant être déclarés, vous trouverez en annexe une grille de suivi que vous pourrez imprimer. C'est à votre guise de l'utiliser ou non.

1. Identifiez l'agent pathogène en cause selon les symptômes ou résultats de test, ainsi que la source de transmission possible.



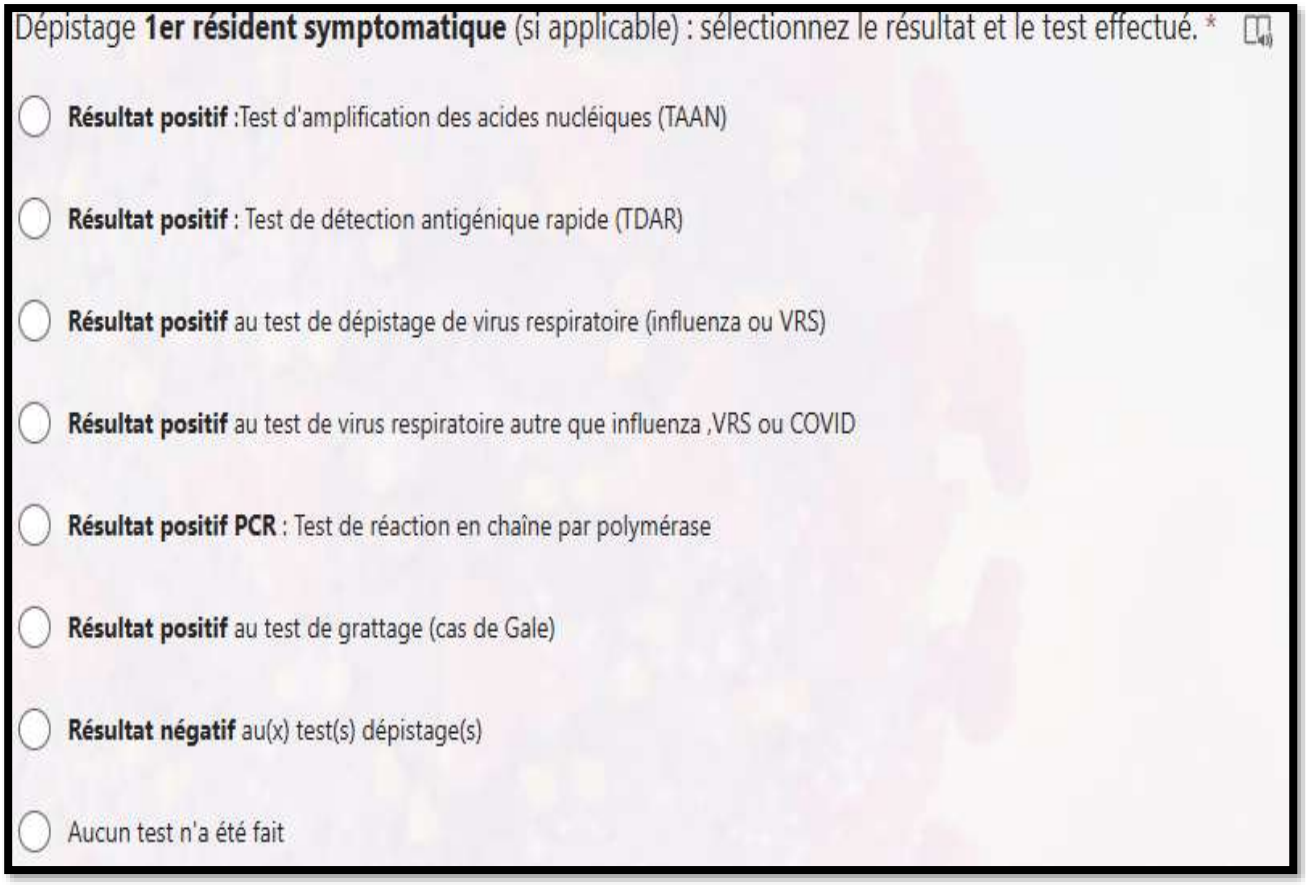
Si vous connaissez la source de transmission, vous devez l'indiquer à la 2e question de cette section. Cette réponse nous permettra de mieux comprendre la nature de l'éclosion :



2. Débutez la déclaration des premiers résidents symptomatiques ayant acquis l'infection dans le milieu. Voici les informations demandées :

- Nom complet du résident symptomatique;
- Numéro de chambre;
- Date d'apparition des symptômes;
- Dépistage du résident :
    - o Date du dépistage si applicable.

À la question du dépistage du résident, vous devez sélectionner l'option qui s'applique au résident dépisté, s'il n'a pas été dépisté, vous sélectionnez « Aucun test n'a été fait » :



3. Si vous avez sélectionné une des options « Résultat positif », vous devrez indiquer la date à laquelle le dépistage a été fait. Par exemple, le lundi 10 janvier une infirmière de Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire a fait un test de dépistage à M. Poirrier et le mardi 11 janvier vous avez reçu une confirmation que le test était positif.

ATTENTION :

Après avoir déclaré deux résidents, vous devrez indiquer si vous souhaitez déclarer un autre résident. Si vous choisissez « Oui », vous aurez l'opportunité de répondre à nouveau aux questions concernant l'identification des cas;

Vous pourrez déclarer jusqu'à cinq résidents lors de cette déclaration. Si vous avez plus de cinq résidents à déclarer lors de la déclaration d'une nouvelle éclosion, vous devrez attendre de recevoir le courriel contenant votre statut d'éclosion et le numéro d'évènement qui sera attribué à l'éclosion.

Lorsque vous aurez reçu ce numéro, vous devrez alors répondre à nouveau à ce formulaire et sélectionner à la première question « Faire le suivi d'une éclosion en cours (uniquement pour les unités de soins) ». Voir la section *Déclarer quotidiennement* pour plus de détails.

Hospitalisations et décès

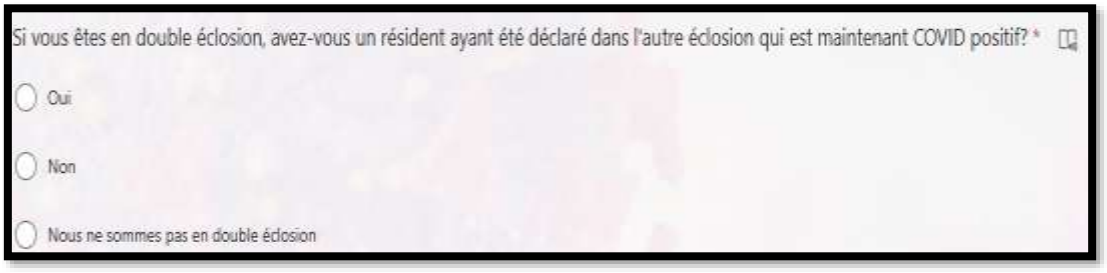
Dans le cas où il y a un résident symptomatique qui est transféré à l'hôpital pour une hospitalisation ou qui est décédé, vous devez les déclarer. Le résident hospitalisé ou décédé doit avoir été préalablement déclaré dans la déclaration d'une nouvelle éclosion ou dans le suivi d'éclosion. Remplissez les informations suivantes :

- Nom complet;
- Date d'hospitalisation ou de décès;
- Raison de l'hospitalisation ou du décès

Les questions ne sont pas obligatoires, donc si vous n'avez pas de résidents symptomatiques hospitalisés ou décédés, vous pouvez appuyer sur « Suivant » et passer à la section suivante.

Modification du statut d'un résident

1. Si un résident a été préalablement déclaré dans une éclosion de virus respiratoire et qu'il a maintenant un résultat positif à la COVID-19, vous devez répondre « Oui » à la question suivante :



2. Remplissez les informations suivantes pour identifier le résident déclaré dans une autre éclosion :

- Nom complet du résident;
- Numéro de chambre;
- Test de dépistage effectué avec un résultat positif;
- Date du dépistage

Identification des employés symptomatiques

1. Si vous avez des employés symptomatiques, vous devez les déclarer. Vous sélectionnez « Oui ». Vous devez déclarer seulement les employés qui sont en contact direct avec les résidents et les employés du service alimentaire. Remplissez les informations suivantes :

- Nom complet et titre d'emploi;
- Date de début des symptômes;
- Dépistage de l'employé :
    - Date du dépistage si applicable.
- Date du dernier jour travaillé sans le port adéquat de l'équipement de protection individuelle (EPI)

ATTENTION :

Vous pourrez déclarer jusqu'à deux employés lors de cette déclaration. Si vous avez plus de deux à déclarer vous devrez faire comme pour les résidents et déclarer les autres employés lors du suivi d'éclosion.

Mesures PCI

1. Vous devez identifier l'isolement qui est appliqué pour les résidents symptomatiques. L'isolement est identifié sur l'affiche devant se trouver à la porte de l'appartement ou de la chambre du résident.

Si le résident a testé positif à la COVID-19 ou est en attente d'un résultat à un test de dépistage COVID-19, l'isolement doit être « Aérien contact avec port de la protection oculaire ».

2. Vous devez identifier les produits désinfectants utilisés. Vous pouvez cocher plus d'un choix. Si jamais vous indiquez « Autre », inscrivez le nom complet du produit et son numéro d'identification d'une drogue (DIN) s'il en a un.

3. Vous devez évaluer à quel niveau les mesures PCI sont respectées, c'est-à-dire les pratiques de bases et les précautions additionnelles. Par exemple, l'hygiène des mains, la désinfection du matériel partagé, le port de l'EPI.

L'objectif de ces questions est simplement de recueillir des informations pour mieux évaluer la situation.

Enjeux

1. Vous pouvez cocher les enjeux auxquels vous faites face parmi les suivants :

Enjeux	Exemples
Hygiène et salubrité	Vous avez besoin de précisions sur la désinfection d'une chambre ou d'un appartement suite à un isolement.
Ressources humaines	Vous n'êtes pas en mesure de dédier des employés à l'unité en éclosion.
Approvisionnement EPI	Vous avez besoin de soutien pour faire la demande d'approvisionnement.
Mesures PCI	Vous avez besoin de soutien pour faire appliquer les pratiques de base
Gravité des symptômes	Les symptômes persistent chez les résidents plus longtemps que la durée moyenne.
Complétion du formulaire	Vous n'êtes pas certain de bien comprendre une question

2. Vous devez préciser les enjeux que vous avez sélectionnés pour avoir le meilleur soutien possible :

ATTENTION :

Il est important de noter que vous ne recevrez pas de manière automatique un appel de votre direction clinique lorsque vous nommerez un enjeu.

Vous recevrez tout de même un courriel avec des informations supplémentaires sur les enjeux ciblés. Les courriels sont programmés par enjeu, donc si vous sélectionnez trois enjeux, vous recevrez trois courriels.

Fin de déclaration

1. Indiquez le nom et le rôle de la personne qui remplit le formulaire.

2. Inscrivez l'adresse courriel à laquelle nous ferons parvenir les consignes immédiates. Par exemple, l'avis d'éclosion et les courriels relatifs aux enjeux. Ce courriel peut être celui de la personne qui remplit le formulaire. La personne recevant le courriel aura la responsabilité de diffuser l'information.

3. Si vous avez des informations supplémentaires à faire parvenir à Santé Québec Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal - Universitaire, vous pourrez les indiquer à la dernière question du formulaire.

4. Appuyer sur « Envoyer ».

Vous avez la possibilité d'enregistrer vos réponses. Si vous souhaitez le faire, vos réponses seront enregistrées sur la plateforme « Forms ». Par contre, les réponses seront enregistrées sur le compte avec lequel vous vous êtes connectés pour remplir le formulaire.

ATTENTION :

À la suite d'une déclaration d'une nouvelle éclosion, vous recevrez un courriel contenant votre statut d'éclosion et le numéro d'évènement. Ce # est important pour le suivi quotidien et pour mettre fin à votre éclosion. Sur la grille de suivi proposée en ANNEXE, un endroit est prévu pour inscrire le # d'évènement.

De plus, le courriel contient les consignes et les mesures à respecter pour s'assurer que l'éclosion se déroule bien et ne se prolonge pas.

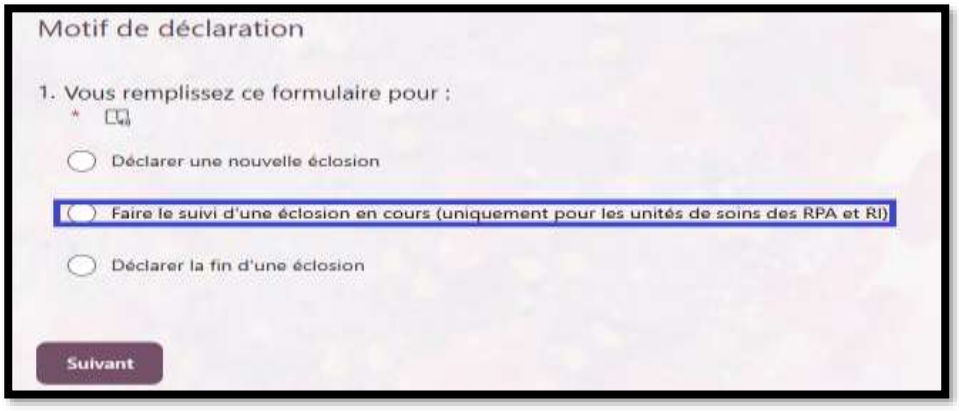
Le courriel est envoyé de la part d'une adresse courriel générique : preventiondesinfections.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca . Cette adresse ne peut pas recevoir de messages en retour. Pour toutes questions, vous devez contacter votre direction clinique.

DÉCLARER QUOTIDIENNEMENT

Obligatoire pour les unités comportant une unité de soins.

Motif de déclaration

1. Après avoir ouvert le formulaire, vous sélectionnez « Faire le suivi d'une éclosion en cours (uniquement pour les unités de soins) » :

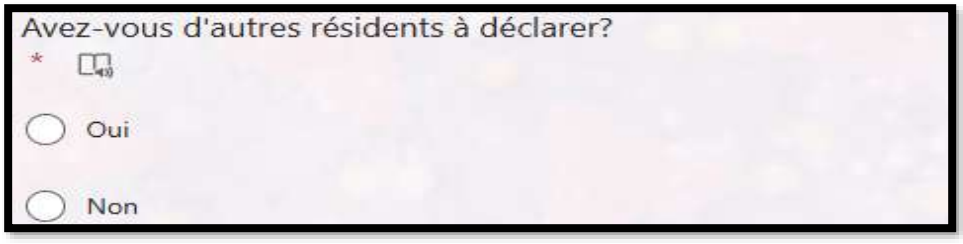


2. Indiquez le numéro d'évènement qui vous a été attribué à la suite à la déclaration initiale ainsi que le virus en cause de l'éclosion. Le numéro d'évènement et le virus en cause se trouvent dans le courriel envoyé à la suite à la déclaration d'une nouvelle éclosion :



Suivi quotidien d'une éclosion de COVID-19

1. Identifiez si vous avez de nouveaux cas à déclarer. Pour vous assurer d'avoir le soutien nécessaire, vous devez faire une déclaration tous les jours même si vous n'avez pas de nouveaux cas. Si vous n'avez pas de nouveaux cas, vous cochez « Non » à la question suivante :



ATTENTION :

Si vous êtes en attente d'un résultat à la suite d'un dépistage par test d'amplification des acides nucléiques (TAAN) par laboratoire et qu'aucun test de détection antigénique rapide (TDAR) par test rapide n'a été fait, veuillez attendre le résultat avant de déclarer le résident symptomatique. En tout temps, si vous êtes en attente d'un résultat à un dépistage par TAAN, vous pouvez effectuer un dépistage avec un TDAR et déclarez le résident symptomatique.

IMPORTANT :

Le résident doit être en isolement même s'il est en attente d'un résultat.

2. Remplissez les informations suivantes pour identifier le nouveau résident symptomatique :

- Nom complet du résident;
- Numéro de chambre;
- Date d'apparition des symptômes;
- Dépistage du résident :
  - o Date du dépistage si applicable.

Vous pouvez déclarer jusqu'à cinq résidents par déclaration de suivi d'éclosion.

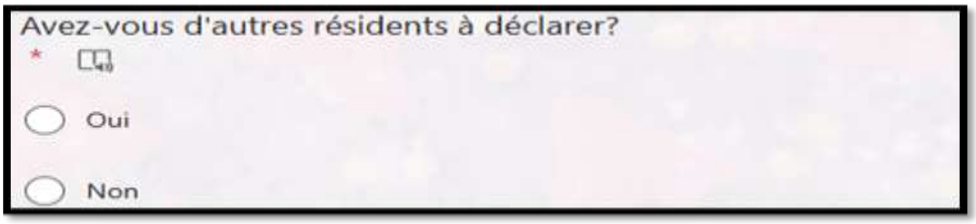
3. S'il y a de nouveaux symptômes présents chez la majorité des cas, vous pourrez les identifier à la question suivante :



Pour la modification du statut d'un résident, les Hospitalisations et les décès, les Employés symptomatiques, les Mesures PCI, les Enjeux et la Fin de déclaration, les questions sont les mêmes que lors de la déclaration initiale.

Suivi quotidien d'une éclosion de Gastroentérite

1. Identifiez si vous avez de nouveaux cas à déclarer. Pour vous assurer d'avoir le soutien nécessaire, vous devez faire une déclaration tous les jours même si vous n'avez pas de nouveaux cas. Si vous n'avez pas de nouveaux cas, vous cochez « Non » à la question suivante :

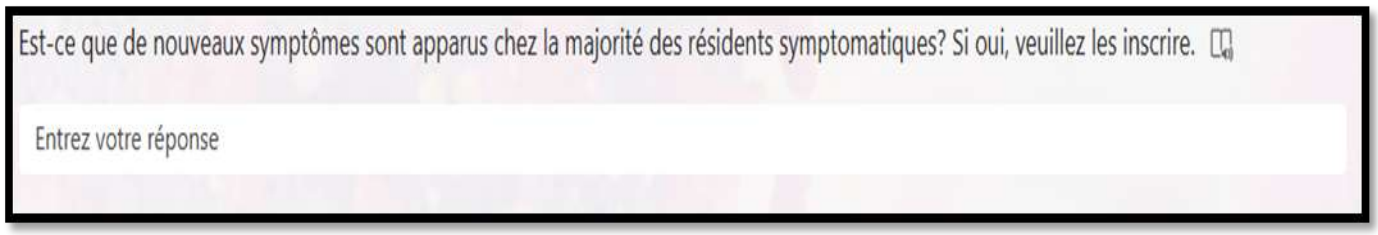


2. Remplissez les informations suivantes pour identifier le nouveau résident symptomatique :

- Nom complet du résident;
- Numéro de chambre;
- Date d'apparition des symptômes.

Vous pouvez déclarer jusqu'à cinq résidents par déclaration de suivi d'éclosion.

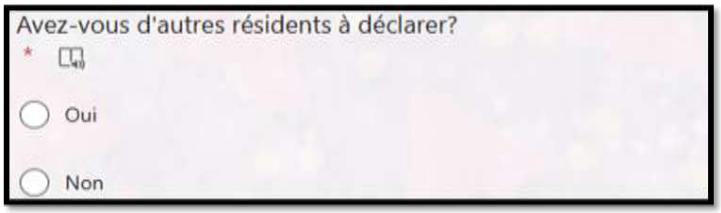
3. S'il y a de nouveaux symptômes présents chez la majorité des cas, vous pourrez les identifier à la question suivante :



Pour la **Double éclosion**, les Hospitalisations et les décès, les Employés symptomatiques, les Mesures PCI, les Enjeux et la Fin de déclaration, les questions sont les mêmes que lors de la déclaration initiale.

Suivi quotidien d'une éclosion de Virus respiratoire

1. Identifiez si vous avez de nouveaux cas à déclarer. Pour vous assurer d'avoir le soutien nécessaire, vous devez faire une déclaration tous les jours même si vous n'avez pas de nouveaux cas. Si vous n'avez pas de nouveaux cas, vous cochez « Non » à la question suivante :



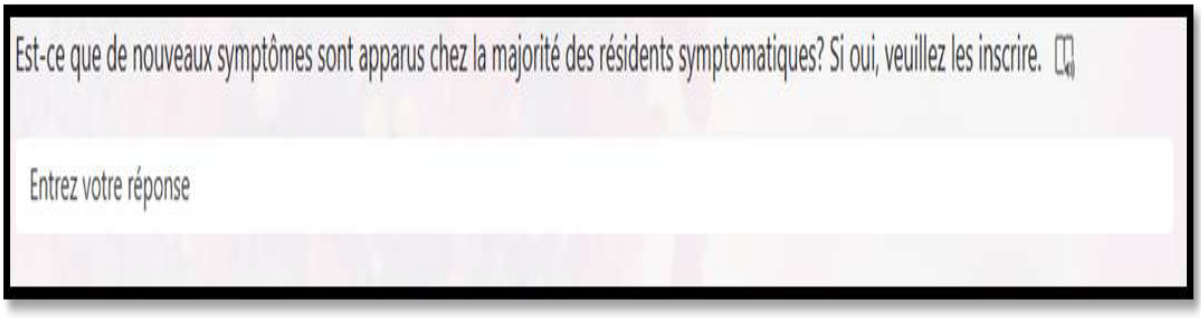
2. Remplissez les informations suivantes pour identifier le nouveau résident symptomatique :

- Nom complet du résident;
- Numéro de chambre;
- Date d'apparition des symptômes;
- Dépistage du résident :

o Date du dépistage si applicable.

Vous pouvez déclarer jusqu'à cinq résidents par déclaration de suivi d'éclosion

3. S'il y a de nouveaux symptômes présents chez la majorité des cas, vous pourrez les identifier à la question suivante :

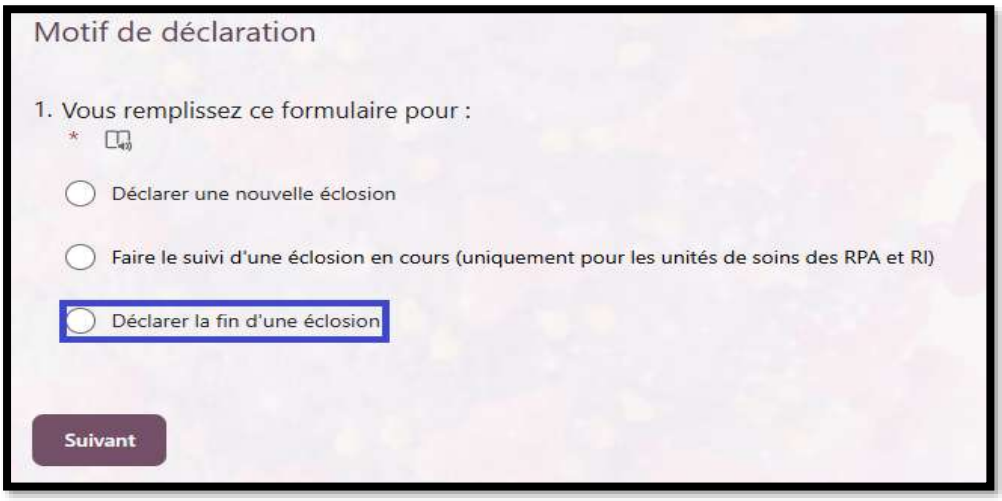


Pour la **Double éclosion**, les Hospitalisations et les décès, les Employés symptomatiques, les Mesures PCI, les Enjeux et la Fin de déclaration, les questions sont les mêmes que lors de la déclaration initiale.

DÉCLARER UNE FIN D'ÉCLOSION

Motif de déclaration

1. Après avoir ouvert le formulaire, vous sélectionnez « Déclarer la fin d'une éclosion » :

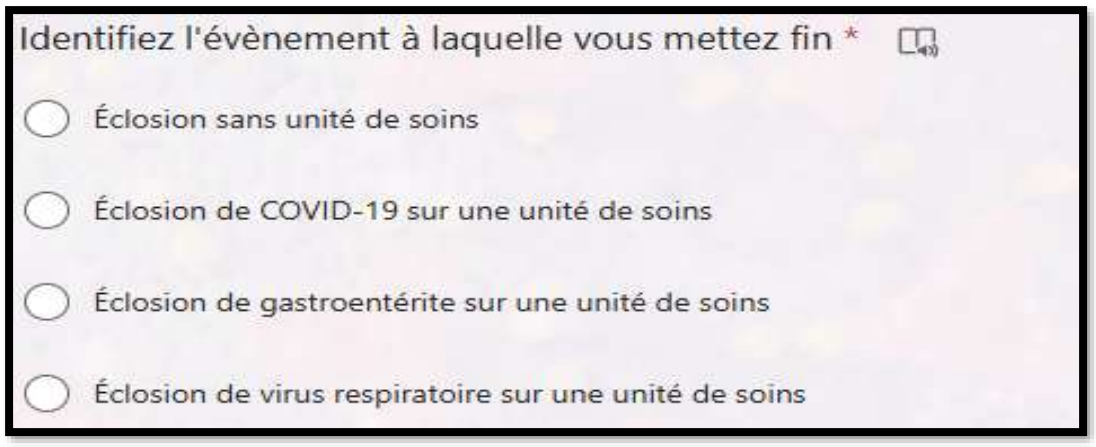


2. Indiquez le numéro d'évènement qui vous a été attribué :



Fin d'éclosion

1. Indiquez le virus en cause si l'unité qui était en éclosion comprenait une unité de soins ou indiquez que l'unité qui était en éclosion ne comprenait pas d'unité de soins :



2. Si l'unité qui en éclosion comprenait une unité de soins, vous devrez pour le virus respectif :

• COVID-19 et virus respiratoire, indiquer la **date de début** des symptômes de la dernière personne (résident ou employé) symptomatique;

• Gastroentérite, indiquez **la date de fin** des symptômes de la dernière personne (résident ou employé) symptomatique.

3. Indiquez la date de fin d'éclosion. Vous devez vous assurer de respecter les critères de fermeture d'éclosion.

Pour plus de détails, vous devez vous référer à l'outil « Outil d'aide à la gestion des virus » que vous avez reçu par courriel.

Pour la fin de déclaration, les questions sont les mêmes que lors de la déclaration initiale

DÉCLARATION D'UNE RPA SANS UNITÉ DE SOINS (CATÉGORIES 1, 2 ET 3)

DÉCLARER UNE NOUVELLE ÉCLOSION

Motif de déclaration

1. Pour ouvrir le formulaire, cliquez ici ou en scannez code QR suivant :

2. À la première question du formulaire, vous devez cocher « Déclarer une nouvelle éclosion » et appuyer sur « Suivant » :